



*Naturellement au service
de votre avenir.*

OFFRE DE FORMATION 2026-2027

SOMMAIRE



Le CFPPA de Saint Rémy de Provence



L'offre globale de formation



Les moyens de financement de la formation



L'offre de formations longues

CFPPA DE SAINT REMY DE PROVENCE


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bienvenue !



L'expertise au service de vos projets

Au CFPPA de Saint-Rémy-de-Provence, notre force repose avant tout sur une équipe engagée, alliant expertise métier et qualité pédagogique.

Nous concevons des formations sur mesure grâce à une ingénierie qualitative et innovante, en lien direct avec les besoins des entreprises et du territoire.

Réactifs et adaptables, nous ajustons nos parcours et nos modalités pour répondre à la diversité des publics et des projets professionnels. Notre proximité avec les acteurs locaux favorise la mise en oeuvre de formations concrètes et une insertion durable.

Notre mission

Le CFPPA a pour mission de former des adultes tout au long de la vie, en favorisant l'accès à la qualification, le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels. Il contribue également à répondre aux besoins en emploi des secteurs du territoire.



Restauration

Le restaurant est de type self et est labélisé Ecocert en cuisine niveau 3 depuis juin 2026. Ce label récompense notre engagement en restauration collective durable grâce à l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique, de saison, et locaux. Le prix du repas est de 4,30 €. Le CFPPA met aussi à disposition une salle d'accueil pour les repas, équipée d'un micro-ondes, de tables et de chaises et d'un point d'eau.



Hébergement

Un internat pour les lycéens et les apprentis. L'établissement dispose d'hébergements pour les stagiaires de la formation continue



Centre de Ressources

Le CDI est un espace gratuit et ouvert à tous, permettant la consultation et l'emprunt de ressources toute l'année. Encadré par des documentalistes, il accompagne les usagers dans leurs recherches, favorise l'autonomie et offre un fonds documentaire spécialisé (paysage, oléiculture, milieux naturels, horticulture, services et agroéquipements).



Exploitation Agricole et sa boutique

33 hectares d'oliviers conduit en agriculture biologique (AOP Vallée des Baux) et un moulin oléicole. Boutique de vente de produits issus des lycées agricoles voisins.



Plateaux techniques

Espaces maraichage
Serres Horticoles
Espaces aménagement paysager
Jardins pédagogiques
Cuisine pédagogique
Salle de soins aux personnes



cfppa.st-remy@educagri.fr



04 32 62 01 61



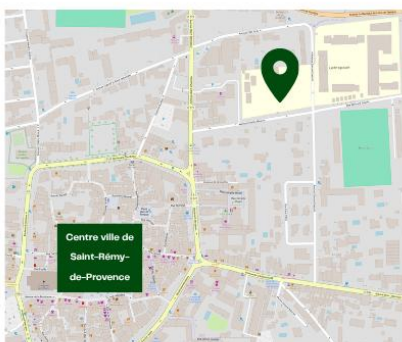
Avenue Edouard Herriot
13210 Saint-Rémy-de-Provence



<https://lpa.st-remy.educagri.fr>



Pour nous rendre visite



GPS 43.79172160907667, 4.834959286506242

Avenue Edouard Herriot
13210 Saint-Rémy-de-Provence

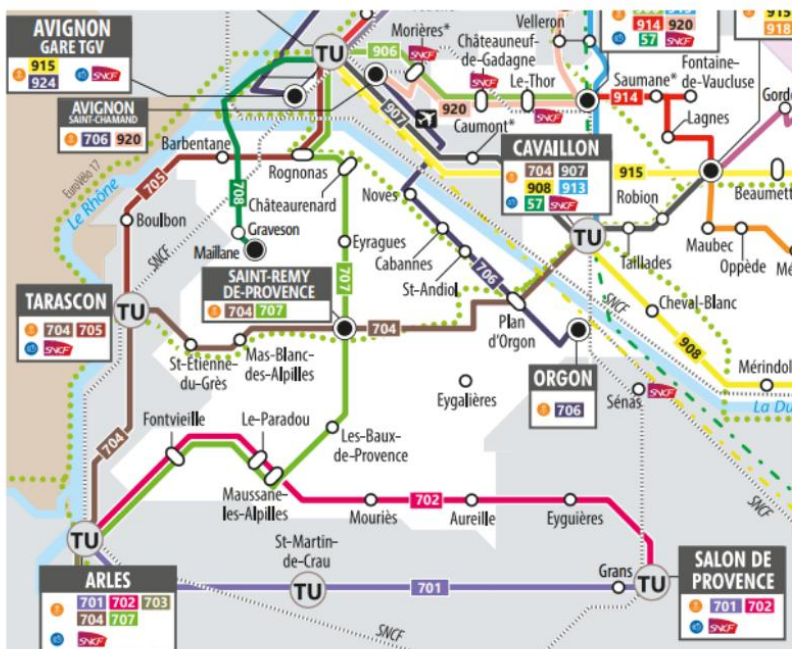


En voiture...

En venant de l'**A7 Avignon Sud**, Noves, d'Arles ou d'Avignon, au rond-point Van Gogh (statue de tournesol/cyprès), prendre la direction centre-ville. Après Point-P matériaux, prendre la rue à gauche Avenue Charles Mauron. Au stop, prendre à gauche.

En venant de l'**A7 Cavaillon**, de Cavaillon ou Aix, prendre Glanum, centre-ville. Suivre l'avenue de la Libération jusqu'à la station d'essence TOTAL. Après celle-ci, prendre l'avenue Edouard Herriot à droite. Le lycée est tout en bas de l'avenue à droite.

En bus...



Une équipe à votre écoute...

Direction

Sonia Finet

Directrice de l'EPLEFPA

Valérie Fagnola

Directrice du CFPPA

Service pédagogie

Julien Avy

Coordinateur filière oléicole

Perrine Caillau

Chargée d'ingénierie de
formation

Laurent Saint Martin

Coordinateur filière paysage
Référent moodle

Marie Rochette

Coordinateur filière agricole

Et l'équipe des formateurs

Service administratif et commercial

Aurore Val

Secrétaire de direction

Martine Le Morvan

Administration pédagogique
Facturation

Christine Bernard

Référente handicap / social

Mathilde Leveque

Chargée de développement commercial
Formations courtes

Emilie Boyce

Chargée de qualité

Nos engagements

Le CFPPA de Saint Rémy de Provence, centre constitutif de l'EPLEFPA « Alpill'Campus » de Saint -Rémy de Provence relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire, conçoit et dispense des actions de formation et d'accompagnement dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement paysager, du service à la personne, de la vente, en formation continue et en apprentissage.

Inscrit au cœur de son territoire, notre établissement agit en lien étroit avec les acteurs socio-professionnels, les institutions de l'emploi et de la formation, ainsi que les financeurs, afin de contribuer activement au développement des compétences et à l'insertion professionnelle durable de nos stagiaires.

Le CFPPA inscrit sa démarche qualité dans une logique d'amélioration continue, en s'appuyant sur les référentiels Qualifmagri et Qualiopi au service de son projet d'établissement, afin de renforcer la cohésion des équipes, l'efficacité collective et l'ancrage territorial.

À ce titre, la direction affirme les engagements suivants :

1. Une pédagogie centrée sur l'apprenant et son parcours

- Placer chaque bénéficiaire au cœur des dispositifs, en prenant en compte ses besoins, ses attentes et son projet professionnel,
- Favoriser des parcours individualisés et sécurisés, depuis l'accueil jusqu'à la sortie de formation,
- Développer des pratiques pédagogiques innovantes, inclusives et adaptées à la diversité des publics.

2. Une offre de formation en lien avec les enjeux du territoire

- Construire et faire évoluer une offre de formation en cohérence avec les besoins des filières professionnelles et des employeurs,
- Renforcer les partenariats avec les acteurs économiques, institutionnels et éducatifs du territoire,
- Contribuer à l'attractivité des métiers et des formations.

3. Un environnement favorable à l'apprentissage et à l'épanouissement

- Veiller à la qualité des conditions d'accueil, des infrastructures et des espaces de vie,
- Favoriser l'implication des apprenants dans la vie de l'établissement,
- Promouvoir un climat de confiance via une proximité entre les équipes pédagogiques et les apprenants.

4. Une communication lisible et participative

- Assurer une communication interne et externe transparente et partagée,
- Associer les équipes aux réflexions et aux évolutions stratégiques.

5. Le développement des compétences des équipes

- Accompagner les personnels dans le développement de leurs compétences pédagogiques, techniques et relationnelles,
- Favoriser les échanges de pratiques entre formation continue et formation par apprentissage,
- Accueillir et intégrer les nouveaux collaborateurs dans une logique d'accompagnement.

6. Une culture d'amélioration continue partagée

- Encourager l'expression des parties prenantes (apprenants, équipes, partenaires),
- Inscire durablement la qualité dans le fonctionnement quotidien de l'établissement.

La réussite de notre démarche nécessite la participation et l'adhésion de toutes et de tous.

La directrice de l'EPLEFPA Alpill' Campus,
Mme FINET

La directrice du CFPPA-UFA,
Mme FAGNOLA



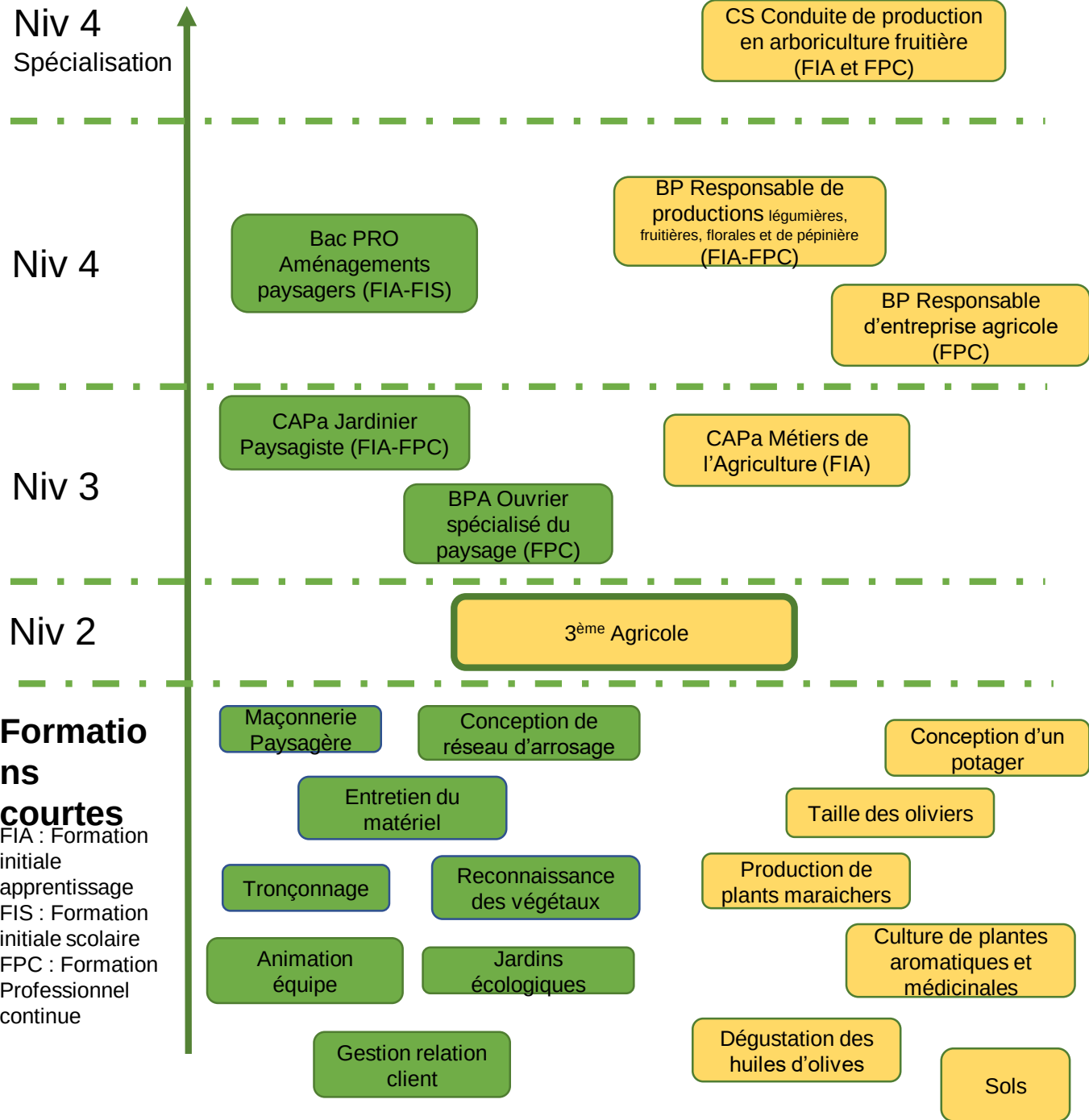
Offre de formation EPLEFPA



Filière
PAYSAGE



Filière
AGRICOLE



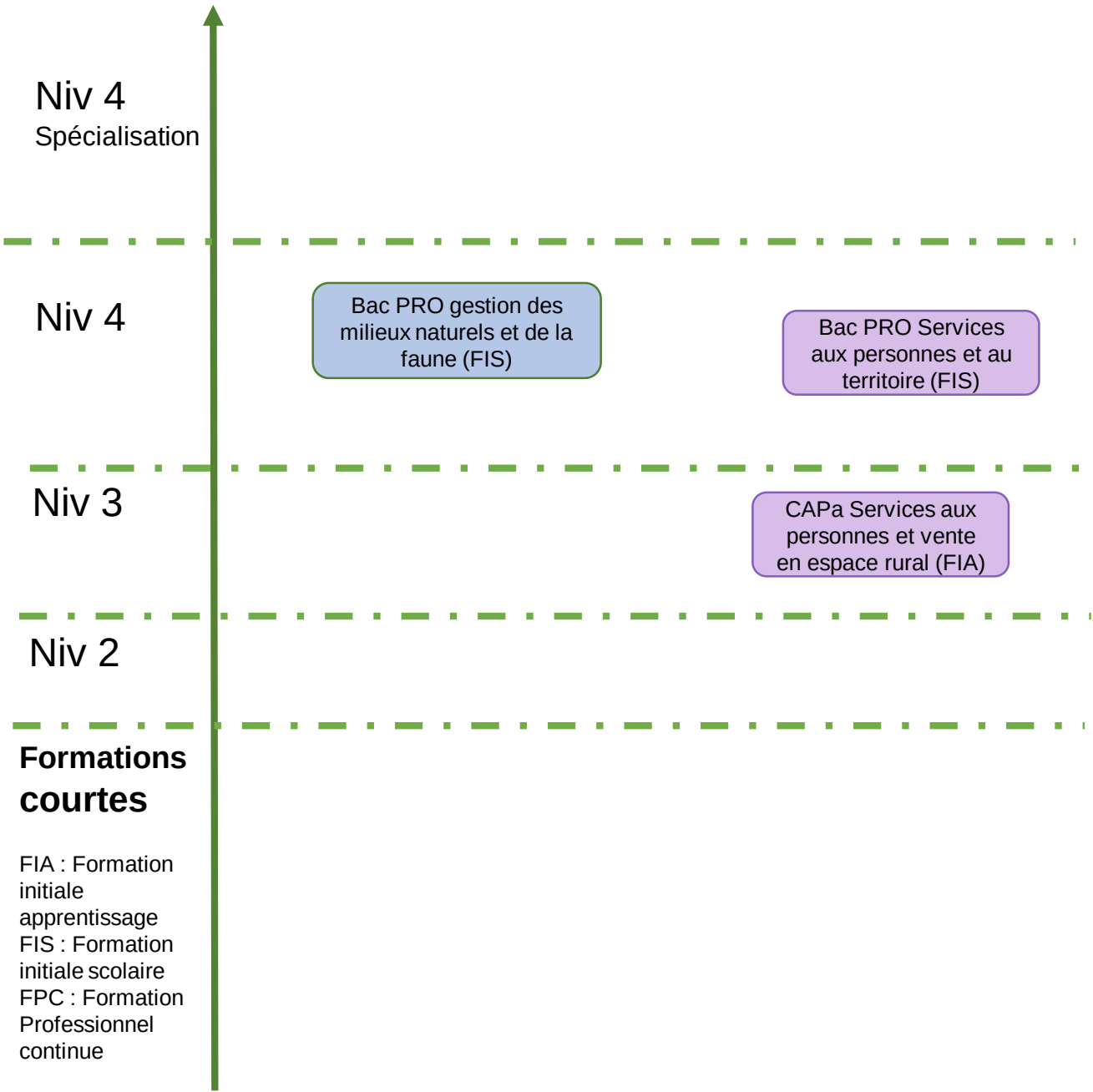
Offre de formation EPLEFPA



Filière
ENVIRONNEMENT



Filière
SERVICE



Offre de formation EPLEFPA



SANTE et SECURITE

Hygiène alimentaire
en restauration
commerciale

Sauveteur
Secouriste Travail

Certiphyto

Certibiocide



TRANSFORMATION et AGROALIMENTAIRE

Extraction des
huiles d'olives

Transformation : lacto-
fermentation,
fermentation, séchage,
stérilisation, confiture,
sirop etc...

Fabrication de savons
cosmétiques



COMPETENCES DE BASE

Compétences
communication /
mathématiques

Compétences
Se repérer dans
l'espace et le temps

Compétences
Règles d'hygiènes
et de sécurité

Et aussi les formations professionnalisantes sur
demande...



Financement de la formation

PRINCIPAUX DISPOSITIFS



Compte Personnel de Formation

Permettre à toute personne active d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Public visé : Salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants.

Qui finance ? Caisse des Dépôts et Consignations.



Plan de Développement des Compétences

Permettre aux entreprises de former leurs salariés pour développer leurs compétences.

Public visé : Salariés de l'entreprise.

Qui finance ? Entreprise, OPCO.



Préparation Opérationnelle à l'Emploi

Faciliter l'accès à l'emploi par la formation.

Public visé : Demandeurs d'emploi

Qui finance ? France Travail, OPCO.



Alternance : Contrat d'apprentissage, de professionnalisation, Pro A

Combiner formation théorique en centre de formation et pratique en entreprise.

Publics visés : Apprentissage 16-29 ans / Professionnalisation Tous public / Pro A Salarié en CDI

Qui finance ? Entreprise, OPCO, État.



Action de Formation En Situation de Travail

Permettre l'acquisition de compétences directement sur le lieu de travail, en situation réelle.

Public visés : Salariés de l'entreprise.

Qui finance ? OPCO, entreprise,

Financement de la formation

PRINCIPAUX DISPOSITIFS



Action de formation conventionnée (AFC)

Acquérir gratuitement les compétences nécessaires pour répondre aux besoins concrets des recruteurs locaux.

Publics visés : À tous les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, indemnisés ou non.

Qui finance ? France Travail



Aide individuelle à la formation (AIF)

Aide au financement de votre formation qui peut prendre en charge tout ou partie du coût de la formation.

Publics visés : Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et les personnes en accompagnement Contrat de Reclassement Professionnel (CRP) ou Contrat de Transition Professionnelle (CTP) ou encore Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP).

Qui finance ? France Travail, Co financement possible Etat, entreprise



Marché des Compétences Clés (MCC)

Le programme « Compétences clés » vise à anticiper le renouvellement de la main-d'œuvre tout en résolvant les difficultés de recrutement actuelles.

Publics visés : À tous les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, indemnisés ou non.

Qui finance ? Région Sud



Autofinancement

L'autofinancement permet de choisir librement ses programmes et ses prestataires pour monter rapidement en compétences.

Publics visés : tous public

Qui finance ? L'apprenant



FORMATIONS LONGUES



CS Conduite de production en arboriculture fruitière

- ▶ **UC1** Assurer le pilotage technico-économique et environnementale d'un atelier de production en arboriculture fruitière
- ▶ **UC2** Réaliser les interventions liées à la conduite de production en arboriculture fruitière
- ▶ **UC3** Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions issues de l'arboriculture fruitière



BP Responsable d'entreprise agricole



CAPa Jardinier Paysagiste



BPa Ouvrier Spécialisé du Paysage

- ▶ **UC2** Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés
- ▶ **UC3** Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers
- ▶ **UC4** Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers
- ▶ **UC5** Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager
- ▶ **UCARE** Réaliser des travaux manuels de petit bucheronnage
- ▶ **UCARE** Installer un réseau d'arrosage simple
- ▶ **UCARE** Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers





Les + de la formation ?

Maîtrisez l'art de la production fruitière et devenez un spécialiste reconnu de l'olivier. Une formation de terrain pour répondre aux enjeux de l'oléiculture de demain.

Le métier

Un **oléiculteur** est un professionnel agricole spécialisé dans la culture de l'olivier pour produire des olives destinées à la consommation ou à la fabrication d'huile.

Il assure l'entretien des vergers (taille, irrigation, protection sanitaire) et la récolte des fruits, souvent en tenant compte des pratiques traditionnelles et durables. Il peut également participer à la transformation et à la commercialisation de produits comme l'huile d'olive ou les olives de table.

Pour aller plus loin

BTSA - Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement

BTSA - Agronomie et cultures durables

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en oléiculture ou de salariat hautement qualifié. Les projets d'installation oléicoles peuvent concerner des situations de reprises familiales ou non familiales.

PRE-REQUIS

Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

Acquérir les compétences techniques, économiques et professionnelles nécessaires, liées au pilotage d'une exploitation oléicole : opérations de conduite du verger, opérations de transformation (production d'huile, préparation des olives et des produits dérivés), opérations de conditionnement, de stockage des produits, management et animation d'équipes.

Tarif et financement

A partir de 13€/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Du 29/9/2026 au 09/04/2027

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

420h de formation en
présentiel – Modularisable –
Individualisation possible

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

UC 1 : Assurer le pilotage technico-économique et environnemental d'un atelier de productions en arboriculture fruitière

UC 2 : Réaliser les interventions liées à la conduite de productions en arboriculture fruitière

UC complémentaire : Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions issues de l'arboriculture fruitière



Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie

Réussite	Insertion	Satisfaction
92 %	67 %	9,5 /10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Cette formation en arboriculture fruitière, avec un focus sur l'olivier, permet de maîtriser le cycle de production, d'intégrer les enjeux agronomiques et territoriaux, et de piloter sa campagne dans une logique agroécologique et durable.

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en oléiculture ou de salariat hautement qualifié. Les projets d'installation oléicoles peuvent concerner des situations de reprises familiales ou non familiales.

PRE-REQUIS

Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

- Concevoir le renouvellement ou la création d'une parcelle fruitière
- Elaborer l'itinéraire technique de la conduite d'un verger

Tarif et financement

A partir de 13€/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO,
Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Du 29/09/2026 au 09/04/2027

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

168h soit 24 jours en
discontinu – formation en
présentiel et modularisable

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

SEM 1 DECOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL EN ARBORICULTURE FRUITIERE 35H

Rappel sur la physiologie végétale spécifiquement en arboriculture
les différents modes de production
Les enjeux territoriaux
Les labels et appellations protégées

SEM 2 LA FERTILISATION 35H

Les besoins des fruitiers : généralités et focus sur l'olivier
Les différents types d'engrais et leur utilité
Les méthodes et choix de fertilisations
Les méthodes alternatives

SEM 3-4 CREATION ET REHABILITATION DE PARCELLES D'OLIVIERS 42H

Principes de création / réhabilitation d'une parcelle (densité de plantation, choix variétaux, plan d'implantation...)

Irrigation : prise en compte de l'agroécosystème (équipements, sols, ressources etc...) / Choix du mode d'irrigation et dimensionnement

Agroécologie : prise en compte de la biodiversité et des infrastructures agroécologiques existantes - Initiation à l'hydrologie régénérative

SEM 5 MALADIES ET RAVAGEURS 21H

Les principales maladies de l'oliviers
Les principaux ravageurs
Méthodes d'observation et outils de diagnostic

SEM 6 BILAN DE CAMPAGNE 35H

Collecte et analyse des différentes données et indicateurs
Projection N+1 à partir des résultats observés
Réflexions et propositions de transitions structurelles en vue d'améliorer son outils de production



Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.
Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Cette formation opérationnelle en oléiculture permet de maîtriser les travaux clés du verger, de la récolte à la taille en passant par la fertilisation et les traitements, afin d'organiser et conduire efficacement les chantiers de production.

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en oléiculture ou de salariat hautement qualifié. Les projets d'installation oléicoles peuvent concerner des situations de reprises familiales ou non familiales.

PRE-REQUIS

Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

- Réaliser des travaux manuels d'arboriculture fruitière
- Réaliser des travaux mécanisés d'arboriculture fruitière

Tarif et financement

A partir de 13€/ heure net de taxes
Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, nous consulter

DATES

Du 05/10/2026 AU
17/03/2027

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

161h soit 23 jours en
discontinu – formation en
présentiel et modularisable

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

SEM 1 LA RECOLTE 35H

Introduction : les différentes variétés
Les principes et méthode de récolte
Observation et organisation du travail
Mise en œuvre du chantier de récolte

SEM 2 LA FERTILISATION 35H

Méthodologie d'observation et de diagnostic
Proposition et Planning d'interventions
Les agroéquipements liés à la fertilisation
Outils de diagnostic et de suivi

SEM 3 CREATION D'UNE PARCELLE D'OLIVIERS 21H

Travaux du sols mécanisés
Mise en place ou réhabilitation d'un système d'irrigation

SEM 4-5 TRAVAUX DE TAILLE 49H

Les différents types de taille : méthodes et usages
Le matériel de taille
Méthodologie d'observation et de diagnostic
Outil de planification
Mise en œuvre sur le terrain
Gestion des déchets de taille, broyage

SEM 6 LES TRAITEMENTS 21H

Réalisation des traitements
Manipulation d'un pulvérisateur



Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.
Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-
remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Cette formation en moulin oléicole permet de maîtriser l'ensemble de la chaîne de transformation des olives, du process de trituration à la qualité et à la traçabilité des huiles, jusqu'à la conduite opérationnelle du moulin.

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en oléiculture ou de salariat hautement qualifié. Les projets d'installation oléicoles peuvent concerner des situations de reprises familiales ou non familiales.

PRE-REQUIS

Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

- Organiser la transformation journalière dans l'atelier
- Mettre en œuvre un process de fabrication de produit à base de fruits

Tarif et financement

A partir de 13€/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO,
Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Du 12/10/2026 au 25/11/2026

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

91h soit 13 jours en
discontinu – formation en
présentiel et modularisable

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

SEM 1 LE MOULIN OLEICOLE 35H

Les moulins, lexique, les types

Le process de trituration

Gestion de la chaîne de transformation

Gestion de pannes et maintenance 1er niveau

Les chaînes de production

SEM 2 QUALITE ET TRAÇABILITE DES HUILES 35H

La traçabilité

Composition chimique huiles et assemblages

Qualité des huiles : le process de dégustation

Conditionnement, stockage et étiquetage

SEM 3 CONDUITE DE MOULIN 21H

Mise en pratique de l'ensemble de la chaîne de production



Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles.

Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY

cfppa.st-

remy@educagri.fr

0432620161





Les + de la formation ?

Le BPREA est un diplôme permettant de s'installer en agriculture (chef d'exploitation, responsable d'entreprise ou d'atelier) et d'accéder aux aides comme la dotation jeune agriculteur (DJA) dans le cadre d'une installation. Au CFPPA de Saint-Rémy-de-Provence, la formation est orientée maraîchage et oléiculture, avec des compétences en conduite de production, gestion d'entreprise et commercialisation

Le métier

Le responsable d'entreprise agricole pilote une exploitation agricole en assurant la production, la gestion économique et l'organisation du travail.

Le/la professionnel(le) prend des décisions techniques (cultures, irrigation, protection des plantes) et encadre une équipe.

Pour aller plus loin

BTSA - Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement

BTSA - Agronomie et cultures durables

Pour qui ?

Personnes ayant un projet d'installation en agriculture ou de salariat hautement qualifié.

PRE-REQUIS

Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Objectifs ?

Acquérir la capacité professionnelle pour s'installer en agriculture

Maîtriser la conduite technique des productions (maraîchage, oléiculture, etc.)

Piloter et gérer une exploitation agricole (économie, stratégie, administratif)

Organiser le travail et encadrer une équipe

Développer la commercialisation et la valorisation des produits

Intégrer les pratiques agroécologiques et durables

Sécuriser son projet d'installation (étude de faisabilité, plan

d'entreprise)

Tarif et financement

A partir de 13€ / heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO,
Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence
avenue Edouard Herriot

DUREES et MODALITES

1008h de formation
315h en distanciel et 693h en
centre
Modularisable – Individualisation
possible

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

UC 1. Se situer en tant que professionnel

UC 2. Piloter le système de production

UC 3. Conduire un système de production maraîchère et/ou oléicole

UC 4. Assurer la gestion économique financière et administratives

UC 5. Valoriser les produits ou service de l'entreprise

UCARE 1. Conduite d'un atelier de transformation de fruits et légumes

UCARE 2. Mettre en place d'un système agroforestier.



Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie

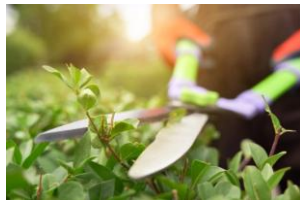
Réussite	Insertion	Satisfaction
100 %	90 %	9,8 /10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Une formation concrète et opérationnelle pour apprendre un métier de terrain au cœur des espaces verts. Elle ouvre rapidement l'accès à l'emploi dans un secteur qui recrute et offre de réelles perspectives d'évolution.

Le métier

Le/la jardinier-e paysagiste est un professionnel qualifié qui aménage et entretient des espaces verts pour des clients privés, des collectivités territoriales ou des organismes publics et associatifs. Il/elle intervient dans des domaines variés : entreprises du paysage, gestion d'espaces naturels, ou services à la personne.

Pour aller plus loin

Bac Pro Aménagement paysager

BP Aménagement paysager

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS

Avoir un niveau 3ème

Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe.

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

Réaliser des travaux d'entretien des espaces paysagers (tonte, taille, désherbage)

Mettre en œuvre des aménagements paysagers simples (plantations, engazonnement, maçonnerie légère)

Utiliser et entretenir le matériel et les équipements en sécurité

Appliquer les consignes et techniques professionnelles dans le respect de l'environnement

Participer à la gestion et à l'organisation des chantiers paysagers

Tarif et financement

A partir de 14 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO,
Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence / Domaine du Merle
à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

713h en présentiel
Modularisable –
Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

UC1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

UC2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

UC3 : Interagir avec son environnement social

UC4 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

UC5 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

UCARE : Réaliser des opérations d'entretien et de restauration de milieux aquatiques



Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie

Réussite	Insertion	Satisfaction
100 %	75 %	10 /10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Une formation, centrée sur l'acquisition de compétences techniques directement mobilisables. Elle favorise une insertion rapide sur le marché de l'emploi dans un secteur dynamique et porteur, avec de réelles perspectives d'évolution professionnelle.

Le métier

L'ouvrier spécialisé du paysage réalise l'aménagement et l'entretien des espaces verts, jardins et sites naturels pour des clients privés, des collectivités ou des entreprises. Il met en œuvre des techniques professionnelles variées : plantation, maçonnerie paysagère, arrosage et entretien des végétaux. Polyvalent et rigoureux, il travaille en équipe tout en respectant les règles de sécurité et les exigences environnementales.

Pour aller plus loin

Bac Pro Aménagement paysager

BP Aménagement paysager

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS

Avoir un niveau 3ème

Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe.

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

Organiser son travail dans le respect des consignes et des règles de sécurité

Réaliser des travaux d'entretien des espaces paysagers

Réaliser des travaux d'aménagement et d'infrastructures paysagères

Utiliser et entretenir les matériels et équipements

Travailler en équipe et rendre compte de son activité

Appliquer des pratiques respectueuses de l'environnement

Tarif et financement

A partir de 14 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence / Domaine du Merle
à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

800h en présentiel
Modularisable –
Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

UC1 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

UC2 : Organiser son travail dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement

UC3 : Réaliser des travaux d'entretien des espaces paysagers

UC4 : Réaliser des travaux d'aménagement des espaces paysagers

UC5 : Effectuer des travaux de mise en place et d'entretien des infrastructures paysagères (murets, dallages, clôtures, etc.)

UC6 : Assurer la maintenance de premier niveau des matériels et équipements utilisés

UCARE : Installer un réseau d'arrosage simple



Modalités de validation

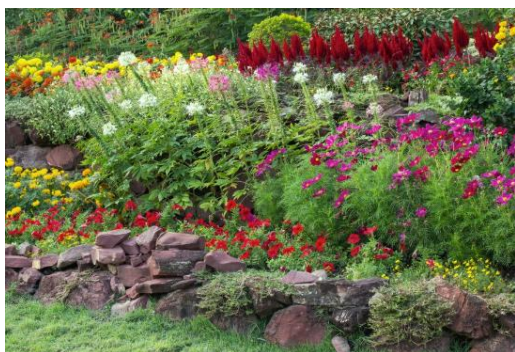
Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie

Réussite	Insertion	Satisfaction
78 %	78 %	9,1 /10



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Développez les compétences nécessaires pour entretenir efficacement les surfaces plantées et les espaces enherbés. Vous apprendrez à mettre en œuvre les techniques adaptées afin de préserver la qualité des végétaux, favoriser leur développement et maintenir des espaces soignés dans le respect des bonnes pratiques professionnelles.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS

Avoir un niveau 3ème

Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Réaliser l'entretien de surfaces plantées
- Réaliser l'entretien de surfaces enherbées

Tarif et financement

A partir de 14 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO,
Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence / Domaine du Merle
à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

140h soit 20 jours
Modularisable –
Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître



Contenus et programme

Semaine 1 : Observer, comprendre et préparer une intervention d'entretien

Lire un cahier des charges - reconnaissance de végétaux et caractéristiques – relations plante sol climat – Organisation du travail – diagnostic d'un espace végétalisé

Semaine 2 : Réaliser l'entretien des surfaces plantées

Taille d'entretien d'arbustes – taille de haie – Entretien massif planté – Protection et amélioration des sols – Entretien combinés

Semaine 3 : Réaliser l'entretien des surfaces enherbées

Connaissance gazon et prairie selon usage - tonte et finitions – débroussaillage, bordure et finitions – fauchage raisonné – Entretien complet d'une surface enherbée

Semaine 4 : Conduire des chantiers d'entretien et préparer la certification

Conduite de chantier horticole - Chantier en gestion différenciée – Organisation du travail



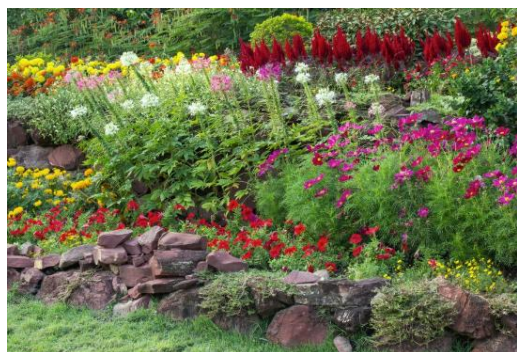
Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Maîtrisez les techniques de plantation des végétaux et de mise en place des surfaces enherbées pour créer des aménagements paysagers durables. Vous apprendrez à intervenir avec méthode et précision, dans le respect des règles professionnelles et des attentes des clients.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS

Avoir un niveau 3eme

Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Réaliser des travaux de plantation de végétaux
- Réaliser des travaux d'enherbement

Tarif et financement

A partir de 14 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO,
Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence / Domaine du Merle
à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

140h soit 20 jours
Modularisable –
Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Semaine 1 : Observer, comprendre et préparer un chantier de végétalisation

Lecture de plan d'exécution – Reconnaissance, réception et préservation des végétaux à planter – Analyse relation plante sol climat avant implantation – Préparation des sols et substrats pour la végétalisation – Implantation à partir du plan.

Semaine 2 : Réaliser les travaux de plantation de végétaux

Préparation des végétaux et gestes de plantation – Mettre en place un massif de végétaux herbacés – Mettre en place une haie arbustive – Plantation d'arbre dans les bonnes conditions – travaux de plantation de végétaux (isolés ou combinés) -Organisation du travail

Semaine 3 : Réaliser les travaux d'enherbement

Choix de la méthode d'enherbement – préparation lit de semences et réalisation du semis – Gazon par placage – Organisation du travail

Semaine 4 : Conduire des chantiers de végétalisation et préparation à la certification

Création d'un massif à partir d'un plan – Installation d'une haie et d'arbre en contexte méditerranéen – Organisation du travail



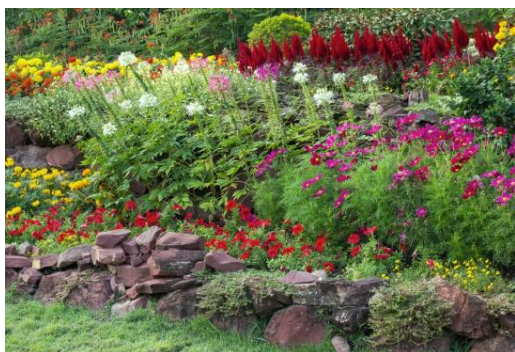
Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Développez les compétences nécessaires pour mettre en œuvre des revêtements paysagers adaptés (graviers, dalles, pavages simples) et assurer leur mise en place dans le respect des règles techniques. Vous apprendrez également à réaliser des ouvrages de délimitation afin de structurer et valoriser les espaces paysagers avec rigueur et professionnalisme.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS

Avoir un niveau 3eme

Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Poser des revêtements paysagers
- Réaliser des ouvrages de délimitation dans un espace paysager

Tarif et financement

A partir de 14 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO,
Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence / Domaine du Merle
à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

140h soit 20 jours
Modularisable –
Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Semaine 1 : Observer, comprendre et préparer un chantier d'ouvrages paysagers

Lecture de plan, identifications, réceptions des matériaux et des liants, identification des repères (niveau, pente etc...) préparation des supports et fondations

Semaine 2 : Poser un revêtement paysager

Préparation du support, pose de dallage ou pavage en respectant les consignes de niveaux, de pentes, de calepinage etc... Organisation du travail

Semaine 3 : Réaliser des ouvrages de délimitation dans un espace paysager

Pose de bordures, clôtures, retenues de sol et murets paysagers en préparant les fondations, en assemblant les composants et en respectant alignement, niveau, aplomb, verticalité, stabilité et qualité finale

Semaine 4 : Conduire des chantiers d'ouvrages et préparer la certification

Transférer les acquis à des chantiers réels ou simulés, Organisation du travail, réalisation d'ouvrages complet ou combinés



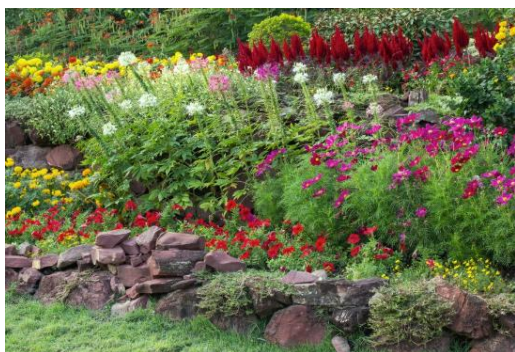
Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

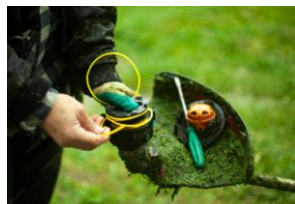
Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Acquérez les compétences essentielles pour assurer l'entretien de premier niveau du petit matériel paysager afin de garantir son bon fonctionnement et sa longévité. Vous apprendrez à contrôler, nettoyer et maintenir les équipements dans le respect des règles de sécurité et des consignes professionnelles.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS

Avoir un niveau 3ème

Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe.

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Réaliser l'entretien quotidien du petit matériel
- Réaliser de petites réparations du matériel sur les chantiers

Tarif et financement

A partir de 14 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO, Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence / Domaine du Merle
à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

70h soit 10 jours
Modularisable –
Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître



Contenus et programme

Semaine 1

→ Comprendre le matériel, l'inspecter et travailler en sécurité (14h)

Délimitation du périmètre, identification des différents organes – lecture de notice – gestion de parc

→ Réaliser l'entretien quotidien et la maintenance conditionnelle (21h)

Entretien et affutage des outils manuels de coupe – entretien matériel thermiques 2 temps et 4 temps – Entretien matériel électrique

Semaine 2

→ Diagnostiquer et réaliser de petites réparations sur chantiers (21h)

Méthodologie de diagnostic – remplacement des organes de coupe – Défaillance électrique, allumage, commande de transmission – gestion de panne en chantier

→ Consolider les acquis et préparer la certification (14h)



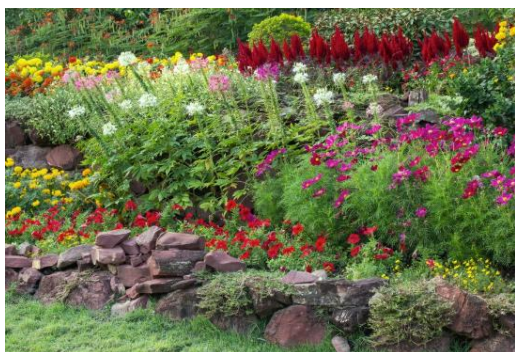
Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Devenez autonome et opérationnel pour exécuter vos chantiers de coupe, d'abattage léger et de traitement des rémanents, dans le respect strict des normes de sécurité.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS

Avoir un niveau 3eme

Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe.

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Diagnostiquer l'arbre ou l'arbuste dans son contexte et identifier les risques.
- Préparer une intervention de coupe ou d'abattage simple en sécurité.
- Utiliser la tronçonneuse dans le respect des consignes et des gestes professionnels.
- Débiter, évacuer et traiter les rémanents en tenant compte du site.

Tarif et financement

A partir de 14 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO,
Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence / Domaine du Merle
à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

112h soit 16 jours
Modularisable –
Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Module 1 : Réglementation, sécurité & préparation de chantier (J1 à J3)

Cadre légal, EPI, limites d'intervention, diagnostic des risques et balisage de la zone de travail.

Module 2 : Matériel, posture & techniques d'abattage (J4 à J7)

Entretien et affûtage de la tronçonneuse, postures d'ergonomie, entailles de direction et abattage dirigé de petits diamètres.

Module 3 : Façonnage, gestion & valorisation des rémanents (J8 à J11)

Ébranchage, débitage, billonnage, broyage, évacuation et valorisation des bois (BRF, chauffage, séchage).

Module 4 : Chantiers pratiques & évaluation certificative (J12 à J16)

Mises en situation réelles (abattage et évacuation), chantier de consolidation, préparation et passage de l'épreuve certificative.



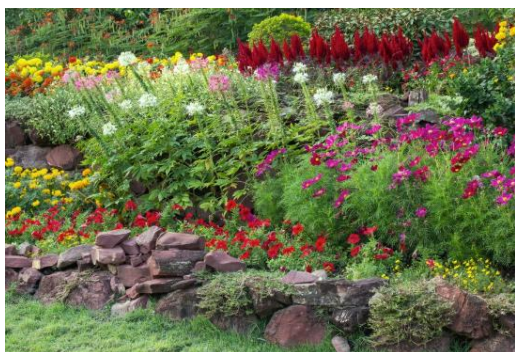
Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Devenez opérationnel sur la mise en œuvre de systèmes d'arrosage. De la lecture de schéma au terrassement, en passant par l'assemblage technique et les tests de mise en eau, apprenez à concrétiser un projet d'arrosage simple dans le respect strict des consignes du chantier.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS

Avoir un niveau 3eme

Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Réaliser des travaux mécanisés ou manuels d'ouverture et de remblayage de tranchées
- Effectuer le montage des éléments du réseau
- Lire un plan ou concevoir un schéma simple
- Assurer l'étanchéité, la fonctionnalité du réseau et la qualité de remise en état du chantier.

Tarif et financement

A partir de 14 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO,
Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence / Domaine du Merle
à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

11h soit 16 jours
Modularisable –
Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Module 1 : Cadre, conception & implantation du réseau (J1 à J3)

Types d'arrosage, enjeux d'économie d'eau, lecture de plan, repérage des contraintes, mesures et marquage au sol.

Module 2 : Terrassement & préparation des tranchées (J4 à J7)

Sécurité des fouilles, ouverture manuelle ou mécanisée, réglage des pentes, remblayage, compactage et remise en état du terrain.

Module 3 : Assemblage hydraulique & composants d'arrosage (J8 à J12)

Tuyauterie (PE, PVC), raccords, étanchéité, pose des regards, électrovannes, programmeurs, réseaux goutte-à-goutte et aspersion.

Module 4 : Mise en œuvre pratique & évaluation certificative (J13 à J16)

Montage complet d'un réseau simple, mise en eau, tests d'étanchéité, recherche de fuites, préparation et passage de l'évaluation



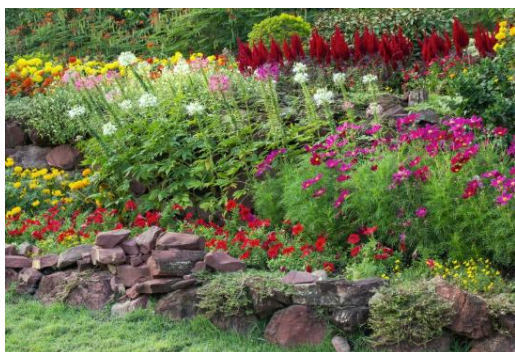
Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161





Les + de la formation ?

Maîtrisez l'art de la taille fruitière pour optimiser vos récoltes et pérenniser vos vergers.

Acquérez une expertise globale pour diagnostiquer chaque arbre et exécuter les gestes techniques adaptés (formation, fructification, restructuration) selon l'espèce, la saison et vos objectifs de production.

Pour qui ?

La formation s'adresse à des adultes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou salariés souhaitant acquérir ou développer des compétences dans le domaine des espaces verts et du paysage.

PRE-REQUIS

Avoir un niveau 3eme

Apte à utiliser des machines et au port de charges, motivé pour travailler en extérieur et en équipe .

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique et de conduite d'engins.

Objectifs ?

- Réaliser des diagnostics simples sur arbres et arbustes fruitiers.
- Mettre en œuvre des tailles de fructification sur au moins deux espèces différentes.
- Réaliser des tailles de formation et de restructuration.
- Adapter les coupes au potentiel fructifère, à la vigueur et à l'état sanitaire du végétal.

Tarif et financement

A partir de 14 €/ heure net de taxes

Modalités de financement : CPF, VIVEA, OPCO,
Défense Mobilité, autres nous consulter

DATES

Nous consulter

LIEU

CFPPA Saint Rémy de
Provence / Domaine du Merle
à Salon de Provence

DUREES et MODALITES

112h soit 16 jours
Modularisable –
Individualisation des parcours

ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR
Référénte handicap
C. BERNARD
christine.bernard01@educagri.fr

DELAI-INSCRIPTION

Fiche d'inscription et convention
de formation à envoyer 15 jours à
2 mois (selon financement) avant
la formation

Nous
connaître





Contenus et programme

Module 1 : Pratique sécurisée & diagnostic végétal (J1 à J3)

Réglementation, sécurité, outillage, physiologie des fruitiers et diagnostic préalable à la taille.

Module 2 : Maîtrise des techniques de taille par essence (J4 à J8)

Taille de fructification adaptée : arbres à pépins, à noyaux, essences méditerranéennes (oliviers, agrumes) et petits fruits.

Module 3 : Intervention globale, soin & gestion du chantier (J9 à J12)

Taille de formation et de restructuration, suivi sanitaire, désinfection et valorisation des rémanents.

Module 4 : Chantiers pratiques & évaluation certificative (J13 à J16)

Mises en situation réelles sur différentes espèces, analyse des pratiques, passage de l'épreuve et bilan.



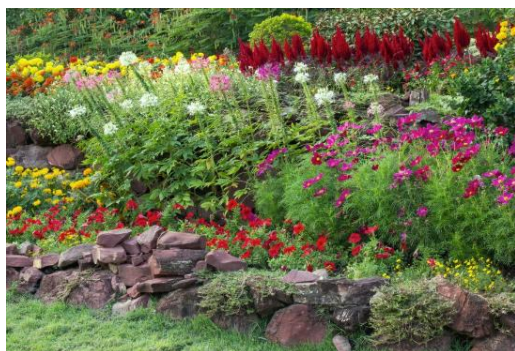
Modalités de validation

Formation certifiante

Chaque capacité (UC) fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le bloc est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie



Contact

CFPPA ST REMY
cfppa.st-remy@educagri.fr
0432620161

